

Etat des lieux

Les informations qui suivent montrent que notre association est un peu, voire moyennement reconnue par les différents acteurs sociaux valaisans. Cette reconnaissance indispensable pour des actions efficaces, des partenariats constructifs et des résultats significatifs est un travail inlassablement remis sur le métier. Cette notion, avec le soutien d'un nombre représentatif de membres, représente le gage de réussir à défendre la qualité des prestations des professionnel-le-s sociaux aux usagers, la valorisation des compétences tant salariale que qualifiée, des différents niveaux de formation et la nécessité des formations elles-mêmes.

CCT des institutions sociales :

Voilà **3** ans que nous avons relancé activement le projet " CCT des institutions sociales" d'harmonisation qui est proche de son dénouement. En l'état, nous sommes reconnus pour avoir mis l'allumette et néanmoins tenu hors des véritables négociations. En effet l'AVIP (Association valaisanne des institutions en faveur des personnes en difficulté) a pris sérieusement en main les choses et nous tient régulièrement informé. L'AVIP poursuit plusieurs buts soit une harmonisation des règles de travail et des grilles salariales pour tout le personnel des institutions spécialisées valaisannes et aussi une juste valorisation des salaires des cadres intermédiaires. Pour cela, elle est en contact étroit avec l'Etat du Valais dans le cadre d'études, de scénarios, d'estimation des coûts de la mise en place du projet de la nouvelle CCT que l'Etat hésite à signer. Une de leur réussite est d'avoir amené l'Etat à prévoir un montant au budget 2021 pour sa mise en œuvre, et tout cela dans un contexte d'urgence. En effet si les décisions n'étaient pas prises durant le premier semestre 2020, toutes les démarches seraient repoussées aux calendes grecques ou après les campagnes communales puis cantonales et l'année de mise en route du nouveau gouvernement. Nous sommes tous conscients de ce problème mais nous ne disposons que de peu d'emprise pour accélérer le processus.

CCT ou statut des professionnel-le-s du domaine de l'enfance :

Le 21 mars 2019 s'est constitué, à Sierre, un groupe de travail "Domaine de l'enfance en Valais" avec comme objectif de "*Donner un outil de référence aux communes valaisannes pour la gestion du personnel du domaine de l'enfance.*" A noter que cet objectif peu ambitieux est amené à évoluer dans la mesure du possible. Actuellement, ce groupe de travail qui est constitué de 2 membres AVDIPPS haut et bas-valaisannes, de 2 membres AVALTS et de la secrétaire syndicale SSP du Valais travaille sur un questionnaire destiné aux collaboratrices et aux collaborateurs de toutes les structures d'accueil de l'enfance valaisannes. Ce questionnaire est élaboré à partir d'un modèle

fribourgeois modifié et complété afin de l'adapter à la réalité de notre canton. Son but est de récolter des données fiables pour la suite des actions menées par notre groupe de travail et par un groupe de parlementaires récemment constitué au sein du Grand Conseil valaisan. Les objectifs de ces groupes sont une reconnaissance et une valorisation des professions de l'enfance, d'obtenir des règles de travail unifiées et de sensibiliser le public et les décideurs sur les besoins différenciés des enfants accueillis en crèches et en UAPE. **A ce jour (17.02.21), les résultats du questionnaire vont être publiés très prochainement.** Le groupe parlementaire comprend 14 élues et élus, 7 femmes et 7 hommes haut et bas valaisan-ne-s de tous les partis politiques cantonaux. Il aura vraisemblablement à disposition des ressources cantonales pour avancer dans le projet de valoriser et règlementer plus précisément le domaine de l'enfance valaisan. Une autre de ses préoccupations sont les enfants qui présentent des problèmes de comportement en 1 et 2 H, pris en charge en UAPE selon les normes cantonales. Par sa porte-parole, ce groupe nous encourage vivement de récolter des données statistiques à l'aide du questionnaire et ce rapidement avant la campagne et un changement probable au sein de notre gouvernement. **La pandémie a retardé ce projet.** Il souhaite que l'on différencie bien les différentes réalités de notre canton à savoir les villes et les villages, la plaine et la montagne, le haut et le bas du canton.

Partenariats :

Au sein de l'OrTra SSVs, nous sommes membre de son comité et présidons la commission sociale. Nous sommes également membre du comité du SSP. Trois membres de notre comité sont délégué-e-s CPVAL. Dans le cadre de l'ES de Sion, nous collaborons étroitement aux séances d'information, aux processus de sélection des candidats EDE et MSP et avec l'association des étudiantes et des étudiants de cette école. A la HES de Sierre, nous sommes sollicités à participer aux groupes école-terrain et à d'autres projets ponctuels. Nous sommes également membres de la CPV ASE par la validation des acquis de l'expérience (VAE). J'en oublie certainement...

Recettes :

Nous avons eu la chance, ces dernières années, de bénéficier d'entrées extraordinaires d'une dizaine de milliers de francs et de journées de formation très bien fréquentées pour équilibrer les budgets annuels. Dorénavant, seules l'organisation de journées de formation, l'augmentation du nombre de membres et des collaborations rémunérées avec nos partenaires comme l'OrTra SSVs, les écoles de formation et pourquoi pas l'Etat du Valais restent à notre disposition pour assurer la santé financière de l'AVALTS.

Perspective personnelle :

En poste depuis le 1^{er} septembre 2015, il est temps de songer à passer la main et ce pour plusieurs raisons. En mars de l'année prochaine, ça fera 5 ans et 7

mois de présidence de notre association et si je comprends bien nos statuts, les changements devraient intervenir chaque 3 ans. Comme je suis en retraite anticipée à temps partiel, je n'ai plus une vision pointue de la réalité sur le terrain. En conséquence, mes propositions sont soit de démissionner de tout lors de l'AG 2021 soit de démissionner, alors, de la Présidence tout en assurant le secrétariat jusqu'en 2022. Ce qui impliquerait une petite modification des statuts, une réflexion dans ce sens est en cours et qui, le cas échéant, sera proposée à l'AG de l'année prochaine. **Une nouvelle Présidente/secrétaire vous est proposée lors de l'AG 2021. Paola Riva Gapany bénéficie d'une solide formation universitaire orientée en droits de l'homme et de l'enfant. Ses engagements professionnels et associatifs (Voir aussi le document "Paola Riva Gapany" joint au courriel du sondage AG 2021) lui permettent sans l'ombre d'un doute d'être considérée comme membres associées donc apte à être élue au sein de notre comité. Merci de soutenir la proposition de votre comité et d'accorder votre confiance à Paola en votant pour elle.**

Conclusion :

Pour terminer, un débat qui me taraude : La pérennité de "L'association Valaisanne du Travail Social" a-t-elle encore du sens en 2020 ? Si je m'en réfère au démantèlement du secteur de l'imprimerie en Suisse dans les années 80 et à la souffrance de nombre de mes amis qui ont vu une grande partie de leurs acquis fondre comme neige au soleil, ma position est clairement oui et notre défi est de proposer une relève créative, engagée, positive, dynamique, stratégique et intelligente. **Ce qui est fait dans le cadre de l'AG 2021.**

Merci pour votre écoute.

Chalais, le 21 mars 2020/**réajusté le 17 février 2021** - jdn